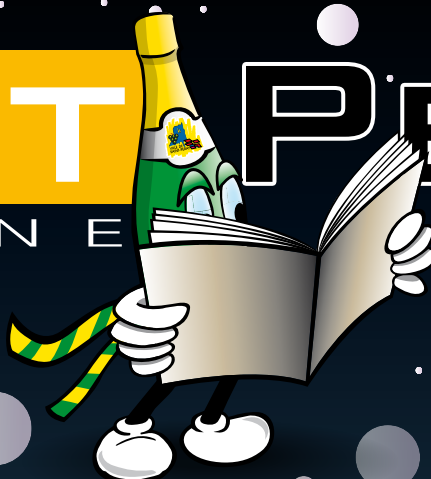


S A I N T

P É R A Y

M A G A Z I N E

Décembre 2013 n°46



2014



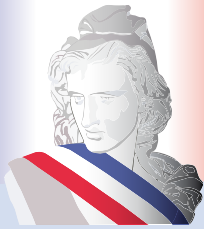
Joyeuses
Fêtes

Bonne
Année



Magazine d'information de la Ville de Saint-Péray

Inscriptions sur les listes électorales



En 2014, les électeurs seront appelés par deux fois aux urnes. Les élections municipales et communautaires auront lieu les 23 et 30 mars et les élections européennes le 25 mai 2014.

Pour pouvoir remplir votre devoir de citoyen, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 :

- Si vous êtes un nouvel arrivant sur la commune de nationalité Française ou citoyen de l'Union Européenne, vous devez vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour les jeunes Français atteignant l'âge de 18 ans d'ici le 22 mars 2014, veille du 1^{er} tour des élections municipales :

- Si vous avez effectué votre recensement militaire à Saint-Péray l'année de vos 16 ans, vous n'avez rien à faire, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes de la commune.

- Si vous avez effectué votre recensement militaire dans une autre commune, vous devez vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

- Si vous atteignez votre majorité entre le 23 mars et le 24 mai, vous pourrez voter pour les Européennes (voir indications ci-dessus).

Marché hebdomadaire !

Changements de date



Changements de date exceptionnels pour le marché hebdomadaire !

Noël et le 1^{er} de l'an tombant cette année un mercredi, les jours de marché prévus initialement les 25 décembre et 1^{er} janvier ont été respectivement décalés aux **mardis 24 et 31 décembre**. Cela permettra de faire ses dernières emplettes juste avant le réveillon.

De nouveaux noms de rues

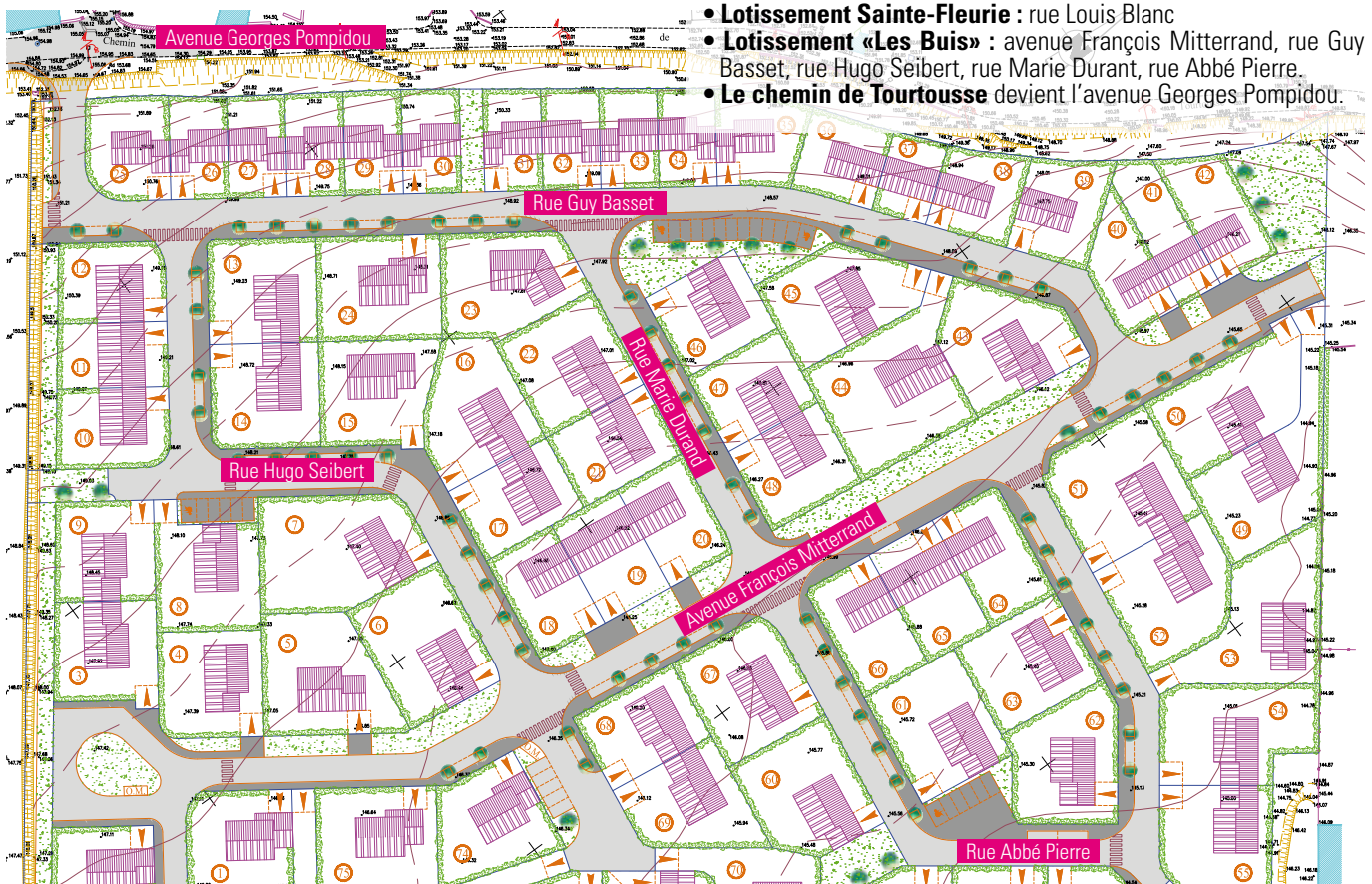
L'évolution que connaît la commune avec de nouveaux lotissements entraîne la création de nouveaux axes qu'il convient de baptiser.

Pour cela, le Conseil Municipal a adopté récemment une liste de dénominations.

Pour le lotissement «Les Buis», vos élus ont souhaité ainsi rendre hommage à des personnalités qui avaient soit marqué la France par leur action politique ou sociale, soit qui étaient connues des Saint-Pérolais par leur action locale ou dans le cadre du jumelage.

Pour d'autres zones de la ville, c'est le lexique viticole qui est décliné.

- **Lotissement Le Clos de la Baume des Bois** : rue du Magnum, rue du Jéroboam.
- **Les Terrasses du Mialan** : rue Marie-Jeanne Bouaffar
- **Zone d'activité de la Maladière** : rue de la Maladière
- **Lotissement Sainte-Fleurie** : rue Louis Blanc
- **Lotissement «Les Buis»** : avenue François Mitterrand, rue Guy Basset, rue Hugo Seibert, rue Marie Durant, rue Abbé Pierre.
- **Le chemin de Tourtousse** devient l'avenue Georges Pompidou.





Le mot du maire

C'est un réel plaisir pour moi de vous retrouver pour ce nouveau numéro du Saint-Péray Magazine. Dernière édition de l'année 2013, mais aussi dernier éditorial pour le maire que je suis. Numéro après numéro, j'ai sincèrement apprécié le rendez-vous régulier que constitue cette publication pour vous rendre compte de l'action de la municipalité, pour vous présenter nos projets, vous informer.

A titre personnel, je n'oublie pas non plus que c'est justement par le biais de ce vecteur privilégié que j'avais adressé mes remerciements, début 2010, pour les nombreuses manifestations de sympathie que certains m'avaient témoignées lors de ma convalescence. A l'époque, j'avais évoqué ce lien de respect mutuel et de proximité pouvant exister entre un maire et ses administrés.

Aujourd'hui, c'est avec le même respect que je m'adresse à chacun d'entre vous, à l'heure où mon engagement dans la vie publique locale touche à sa fin.

Plus qu'une page qui se tourne, c'est incontestablement un chapitre que je m'apprête à clore et ce n'est pas sans émotion que je saisis cette opportunité du dernier éditorial de mon mandat de maire pour vous exprimer, chères Saint-Pérollaises, chers Saint-Pérollais, tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec vous, au service de cette ville que nous aimons et qui, même si je ne suis plus maire, restera chère à mon cœur.

Emotion mais aussi fierté. Fierté du travail accompli, fierté du chemin parcouru. Fierté de ce que les équipes que j'ai animées successivement ont réalisé.

Bien sûr, il n'est pas rare de voir certaines décisions, certains projets ne pas recueillir l'unanimité. Fort heureusement d'ailleurs, puisque ces différences sont source de vitalité pour notre démocratie. Pour ma part, j'ai toujours été disposé, n'en déplaise à mes détracteurs, à écouter les critiques lorsque celles-ci étaient justifiées. Ne serait-ce que par devoir.

Car voilà bien là l'essence même de ce mandat de maire que j'exerce depuis 1995 : le devoir. Devoir d'œuvrer pour ce qui nous semble être l'intérêt de la commune. Devoir de se faire le prisme relayeur des attentes de ses habitants.

Soyez assurés que c'est avec le même dévouement et la même détermination que je continuerai d'exercer, durant les semaines à venir et jusqu'aux prochaines échéances électorales, la charge qui est la mienne.

Pour l'heure, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente, au nom de l'ensemble du conseil municipal, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité !

Le Maire, Jean-Paul LASBROAS

TRAVAUX

Le point sur les travaux 4

CIVISME

Prévention citoyenne 5

ANIMATIONS

Championnat du Monde de Caillette 6/7

RELATIONS EUROPÉENNES

Retrouvailles des pionniers Les médaillés du jumelage 8

PETITE ENFANCE

Les 10 ans du centre multi-accueil 9

LE DOSSIER

Intercommunalité : ce qui change en 2014 10/11

CLIN D'ŒIL

Cérémonies, manifestations 12/13

VIE CULTURELLE

L'Equateur à l'honneur 14

VIE ASSOCIATIVE

1^{er} Grand Prix de Pétanque La mémoire de la Grande Guerre 15

A L'HONNEUR

Bienvenue au pays de Crussol, Samourakai 16/17

VIE ÉCONOMIQUE

Vos nouvelles activités 18/19

SOLIDARITÉ

Les élèves solidaires 20

ENVIRONNEMENT

Les papillons d'ULIS 21

SENIORS

Les 10 ans du CANTOU 22

TRIBUNE LIBRE

- Un futur pour Saint-Péray - Agir ensemble pour Saint-Péray 23

ETAT CIVIL

Carnet 23

SUR VOS AGENDAS

Programme de janvier à avril 24



Joyeuses Fêtes et bonne Année

SAINT-PÉRAY Magazine est édité par la Mairie de Saint-Péray, Place de l'Hôtel de Ville 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77 - Fax : 04 75 81 77 78

Directeur de la publication : Guy Renaudin.

Rédacteur en chef : Damien Lapôte.

Rédaction, photos, maquette : Emilie Heimbürger.

Crédit illustrations : Ville de Saint-Péray, OMAC, Photo RCP, Jo. CANTON le DL, CC Rhône Crussol, L. Rodriguez, I et B Drogue, V. Graillat-Joly, M. Astier, B. Delhomme, L. Ponsard.

Régie publicitaire : Place de l'Hôtel de Ville - 07130 St-Péray - Tél.: 04 75 81 77 77.

Fabrication : Viacom - 7 rue Pierre et Marie Curie - 07130 St-Péray

Tirage : 3 700 exemplaires

Distribution : Société Distribal

Dépôt légal : n° 584-1/96

Votre magazine sur le site internet : www.st-peray.com



Le point sur les chantiers

Chemin de Tourtousse :

Dans le cadre de l'aménagement de la 1^{ère} tranche du chemin de Tourtousse, du carrefour avec l'avenue Louis-Frédéric Ducros jusqu'au chemin de Biousse, l'entreprise Guintoli a procédé aux travaux du réseau d'eaux pluviales. De son côté, l'entreprise Eiffage Energie s'occupe de l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, télécom, gaz). Des travaux de réseaux humides (eaux usées et pluviales) ont par ailleurs été réalisés, chemin de Biousse.

Parking de l'Arzalier :

Après l'édification d'un mur de soutènement par Eiffage TP, une rampe a été posée mi-novembre. Coût : 104 000 € TTC. Toujours en novembre, les travaux de voirie ont été effectués par l'entreprise E26. Coût : 150 000 € TTC.

Pôle 2000 :

Les maisons qui bordaient le rond-point à Pôle 2000 ont été déconstruites. Coût : 106 000 € TTC.

Le terrain ainsi libre de toute construction recevra prochainement un drive à l'enseigne des établissements Leclerc où les clients pourront récupérer leurs courses commandées au préalable par internet ou téléphone.

Parc Place Richard :

L'aménagement d'un parc de détente au bout de la place Richard s'est poursuivi début novembre, avec la pose de jeux pour enfants (toboggan, jeux à ressort, tourniquet). Coût : 23 600 € TTC.

Un éclairage public composé de quatre lumi-



nares LED a également été installé. Coût : 10 000 € TTC.

Le parc sera ouvert au public à partir de janvier après la pose d'une clôture.

Zone d'activités économiques de La Maladière :

Les travaux de viabilité primaire se sont achevés début novembre. Les permis de construire peuvent désormais être délivrés.

Aménagement de la rive gauche du Mialan :

Le chemin piétonnier est empierré jusqu'au lotissement des Perdrilles. Les travaux sur la deuxième tranche seront réalisés courant 2014.

Abribus



Pendant les vacances de Toussaint, un nouvel abribus a été installé à l'arrêt Sainte-Fleurie, sur l'avenue Louis-Frédéric Ducros. Coût : 8 500 € TTC.



Les voisins gardent l'œil ouvert !

Jean-Paul Lasbroas a signé le 10 décembre un protocole de participation citoyenne en présence du sous-préfet et des forces de police. Il s'agit de la première commune ardéchoise sous secteur police nationale à adhérer à ce système autrement appelé «voisins vigilants».

Comme nous vous l'annonçons dans notre édition de juin, Saint-Péray, en accord avec les habitants concernés, a mis en place ce dispositif de participation citoyenne dans des quartiers tests de la ville.

Des panneaux indiquant que les habitants veillent à la sécurité de leur quartier vont être installés sur les secteurs de Gai Soleil, des Brémondières, de Chavaray I et II, de la Pinatte, des Châtaigniers et de Ploye.

Désireuse d'apporter une réponse plus adaptée aux légitimes préoccupations des citoyens en matière de sécurité des biens et des personnes, la ville a choisi d'adhérer à ce dispositif recommandé par le gouvernement en juin 2011. Pour cela, la municipalité, les forces de police municipale et nationale ont besoin de l'aide de la population.

Des réunions publiques, quartier par quartier, ont été organisées pour présenter le dispositif qui repose sur la participation des habitants et la circulation des informations entre eux. Ces rencontres ont également été l'occasion pour les habitants de faire part de leurs préoccupations et d'être conseillés en matière de sécurité par le commandant Jacky Thevenot, chef de la circonscription de Guilhaud-Granges de la police nationale dont dépend Saint-Péray. Il a rappelé que son adjoint, le capitaine Tavan, pouvait réaliser gratuitement à domicile un diagnostic sécurité.

Selon le commandant, il ne faut pas plus de cinq minutes à un cambrioleur après avoir repéré une habitation, pour y pénétrer, fouiller et repartir



J-P Lasbroas et ses adjoints V. Malavieille et P. Jaeck présentent le dispositif en compagnie de la police municipale et nationale.

avec un butin. Si le flagrant délit est très rare, quand les policiers sont alertés, il y a 80% de chance qu'ils puissent intervenir positivement.

La proposition de la mairie a trouvé un écho très favorable auprès des habitants des quartiers choisis pour tester le dispositif. Souvent des actions de solidarités avaient déjà été mises en place de façon spontanée. Le dispositif de participation citoyenne les formalise et les étend à l'ensemble des habitants du quartier.

Il n'y a donc pas eu de difficultés à trouver des volontaires pour remplir le rôle de référents de quartier. Ce sont eux qui centralisent les informations concernant des comportements suspects, des éléments ayant attiré l'attention des habitants du quartier et les transmettent au référent du commissariat de Guilhaud-Granges.

C'est également par eux que la police nationale ou municipale passe pour communiquer aux habitants d'un quartier les informations qui les concernent.

Les effets de la chaîne de vigilance seront évalués régulièrement. On constate une baisse pouvant aller jusqu'à 50% des délits dans les quartiers ayant rejoint ce dispositif.

A signaler, pour ceux qui ne résident pas dans un quartier estampillé «voisins vigilants» que l'opération «tranquillité vacances», jusqu'à présent limitée à la période estivale, est désormais en vigueur tout au long de l'année. N'hésitez pas à signaler vos absences, une patrouille de surveillance sera effectuée une fois par jour.



Avec une précision chirurgicale, Bernard Lancevelée explique aux élèves du lycée hôtelier comment il souhaite les voir dresser les assiettes.



«Destination Caillet

Pour sa deuxième édition, France Bleu Drôme Ardèche avait de nouveau choisi le CEP du Prieuré et son Grand Marché du Goût pour organiser son championnat du monde de caillette. Bertrand Lancevelée, de Malissard, a été primé, samedi 12 octobre, pour sa recette de caille-caillette par un jury présidé par le chef étoilé Michel Chabran.

Le hall du CEP du Prieuré est noir de monde, ce samedi 12 octobre pour la deuxième édition de cette compétition culinaire dont la réputation avait traversé l'Atlantique, l'an dernier. Le public se presse devant le studio installé par France Bleu Drôme Ardèche afin d'assister à cette émission spéciale en direct animée par Franck Dumas et Patrice Caillet.

Pendant près de deux heures, les sept finalistes ont présenté leurs créations au jury : le président Michel Chabran, chef étoilé de Pont de l'Isère, Alain Carretero, directeur de France Bleu Drôme Ardèche, Laure Colombo, du domaine viticole Colombo, Gilles Chomarat de la Charcuterie des Limouches, Thierry Chalencon de l'Oiseau sur la branche à Saoû, Patrick Richard de l'Huilerie Richard à Montoisson, Yves Chappelat, proviseur du lycée hôtelier de Tain l'Hermitage, Denis Maurin, de la pâtisserie Nivon à Valence, Gérard Mallen, grand-maître de la Confrérie du Saint-Péray, Jean-Paul Lasbroas, Maire de Saint-Péray.

Caille-caillette, caillette-pâté en croûte, bûche de caillette, caillette-macarons... les cuisiniers amateurs ont rivalisé d'imagination pour proposer aux membres du



Le sculpteur romain d'origine syrienne, Toros, a réalisé le trophée du vainqueur remis par le chef M. Chabran.

jury leur caillette revisitée. Conscieusement, mais toujours dans la bonne humeur, ceux-ci ont dégusté les assiettes dé-posées devant eux par les élèves du lycée hôtelier de Tain l'Hermitage.

Finalement, c'est Bernard Lancevelée qui a séduit les papilles avec sa recette.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Dès sa première participation à un concours culinaire, le Drômois d'adoption a décroché un titre de champion du monde... de caillette.

Avec sa recette baptisée «réconciliation», le natif de Normandie n'a pas voulu



te » Le Grand Marché du Goût 11^{ème} édition



prendre position dans le débat caillette drômoise contre caillette ardéchoise, il a donc proposé une caille drômoise avec une caillette ardéchoise.

Avec cette victoire, le jeune retraité, récemment intronisé par la Confrérie de la Taste-Caillette de Chabeuil, réalise en somme son rêve de devenir cuisinier, après 40 ans d'une carrière bien remplie dans la banque. Cette reconnaissance lui donne le sentiment d'intégrer un tout petit peu la grande famille de la restauration.

Le nouveau champion du monde a achevé sa journée à Saint-Péray par un tour d'honneur du **Marché du Goût** installé dans le Chai. Il a pu ainsi échanger avec

les nombreux exposants présents et qui sait trouver de nouvelles inspirations culinaires.



Dauphine des Vins et du Jumelage de Saint-Péray mais également élève au lycée hôtelier de Tain l'Hermitage, Mélanie Delhomme a eu le privilège de présenter la première assiette.

Saint-Péray fête l'été



Cette année, en clôture du Festival de l'Enfance de l'Art par la Compagnie Zinzoline, Saint-Péray a dignement fêté l'arrivée de l'été en musique et en jeux sous un soleil de plomb.

L'après-midi consacré aux plus jeunes sur la place Louis-Alexandre Faure avec le récital des élèves de l'Ecole Municipale de Musique, le cyclolunaire, les ateliers cirque, des jeux de société, un atelier maquillage, s'est poursuivi place de l'Hôtel de Ville avec une série de concerts de trois groupes musicaux de la région Rhône-Alpes : Birth (Valence) et ses sonorités pop-rock, Claksound (Grenoble) et sa musique funky, et Copsland Tribute to the Police pour finir en beauté.

Pour l'édition 2014, l'Office Municipal d'Animation Culturelle (OMAC) lance un appel aux groupes amateurs de la Communauté de Communes Rhône Crussol. Si vous êtes passionné de musique, apprenti guitariste, chanteur expérimenté ou joueur de triangle battant la mesure, faites parvenir votre candidature !

Pour être candidat, il faut avoir au moins 16 ans, être domicilié dans la Communauté de Communes Rhône Crussol et souhaiter partager sa musique en public !

Renseignements et inscriptions :
OMAC : 04 75 74 77 00 ou omac@st-peray.com
Les noms des groupes retenus seront dévoilés au mois de mars 2014 après délibération.



Retrouvailles franco-allemandes

Plus de 45 ans séparent ces deux images ! Les pionniers du premier camp des jeunes organisé dans les années 60 par la jeunesse Croix Rouge de Groß-Umstadt à Saint-Péray étaient de retour en Ardèche cet été.

Les retrouvailles ont eu lieu dans le cadre du traditionnel camp d'été des Allemands de Groß-Umstadt qui avait pris cette année la forme d'un «**Back to the camp**», un séjour ouvert à tous ceux, qui depuis la mise en place du jumelage, ont participé à un échange avec Saint-Péray. Si certains viennent chez nous chaque année, d'autres n'avaient pas fait le voyage depuis plusieurs décennies.

Cela a donné lieu à une soirée conviviale au cours de laquelle Français et Allemands

se sont replongés dans leurs souvenirs de jeunesse grâce aux albums photos. Il a été question de ce premier camp bien sûr, mais aussi du voyage à mobylette des Français en Allemagne ou des réveillons fêtés en commun.

Un des Allemands était même venu jusqu'à sept fois la même année à Saint-Péray ! Un record qui ne demande qu'à être battu par la jeune génération. De quoi inspirer le Comité Jeunes créé il y a un an !



Le jumelage décerne ses médailles

A l'occasion de la dernière cérémonie du jumelage, le 1^{er} septembre, Jean-Paul Lasbroas a décerné la médaille de la ville de Saint-Péray à Antonio Alberto de Castro Fernandes, le Maire de Santo Tirso, et à son adjointe, Julia Godinho Moinhos, en charge des relations internationales. Ils ont achevé cet automne leur action au service de leur collectivité.

Claudette Frechet, professeur d'allemand du collège de Crussol qui vient de prendre sa retraite et qui a beaucoup œuvré pour faire vivre les échanges scolaires avec Groß-Umstadt a eu droit au même honneur.

Les élus portugais avaient réservé au maire la même surprise puisque quelques minutes plus tard, Antonio Alberto de Castro Fernandes remettait à son confrère français la médaille du mérite municipal attribué par le conseil municipal de Santo Tirso.



Un nouveau Maire à Santo Tirso



Après deux mandats à la tête de notre ville jumelle portugaise, Antonio Alberto de Castro Fernandes ne pouvait se représenter. La liste du parti socialiste emmenée par Joaquim Couto a remporté les élections municipales du 29 septembre dernier.

Joaquim Couto retrouve là le siège de président de l'assemblée municipale qu'il connaît bien puisqu'il l'a déjà occupé de 1982 à 1999.

C'est sous son mandat qu'avait été signé, en 1991, le pacte d'amitié entre Saint-Péray et Santo Tirso qui s'est transformé en 2011 en pacte de jumelage.

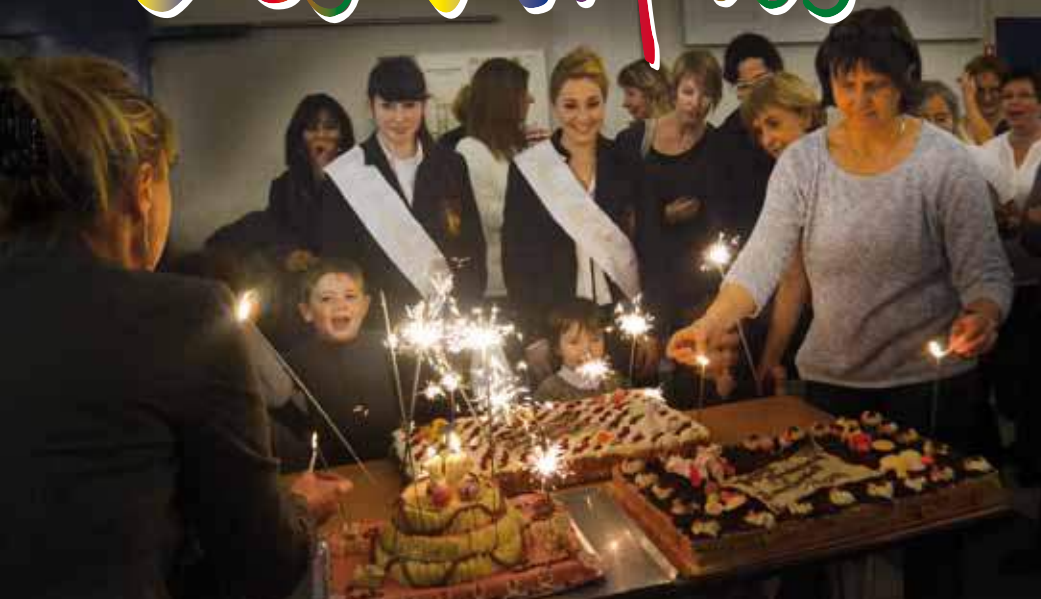
Un nouveau professeur d'allemand au collège



Elle se considère encore comme un «professeur stagiaire en jumelage» ! Originaire de Cologne, Christiane Behnke, professeur d'allemand a pris en septembre la succession de Claudette Frechet au collège de Crussol. Quelques semaines seulement après la rentrée, elle a pu se rendre compte que le jumelage faisait intégralement partie de l'apprentissage de la langue allemande à Saint-Péray. En effet, du 3 au 10 octobre, les élèves du Max-Planck Gymnasium de Groß-Umstadt ont participé à un échange scolaire en Ardèche.

Pour l'aider lors de ce premier échange, Christiane Behnke a pu compter sur le soutien de la jeune retraitée Claudette Fréchet et comme d'habitude, sur celui d'Anne Colombel et de Christian Descaillet, professeurs du collège.

Les Loupiots



Les Loupiots fêtent leurs 10 ans

En 10 ans, plus de 600 enfants se sont succédé au centre multi-accueil «Les Loupiots», dirigé depuis sa création par Nathalie Bout. Pour souffler les bougies, petits et grands étaient conviés le 7 novembre 2013 à une soirée anniversaire au CEP du Prieuré.

Créé en octobre 2003 pour répondre aux besoins de garde collective des familles de la commune, le centre multi-accueil «Les Loupiots» prend en charge les enfants jusqu'à quatre ans pour la crèche et jusqu'à six ans pour l'accueil occasionnel (halte-garderie). Petits et grands n'ont pas boudé cet anniversaire et près d'une centaine de personnes avaient répondu à l'invitation de l'équipe de la crèche.

Dans un chai du CEP du Prieuré décoré de ballons, de guirlandes, d'un superbe dessin de train dans lequel figuraient les frimousses des «bout'choux» de cette saison, le personnel des Loupiots (le nom était issu d'un concours lancé parmi la population) avait concocté une soirée conviviale, familiale à l'image de la structure.

Assis par terre au pied de la scène, les plus grands des petits ont repris en chœur les chansons qui ponctuaient le voyage musical du conteur Pierre Zini sur la trace des animaux.

Puis, comme il n'y a pas d'anniversaire qui se respecte sans gâteau, l'équipe du centre multi-accueil n'a pas failli à la tradition et avait fait les choses en grand. Les gourmands ont pu déguster trois succulents gâteaux confectionnés par la pâtisserie Mounier et le Fournil de Nicolas, ornés de guimauves, tétines, sucettes et autres décorations enfantines.

Jean-Paul Lasbroas a profité de cette soirée pour remercier le personnel de la crèche composé de sa directrice Nathalie Bout, éducatrice jeunes enfants, d'une infirmière, de quatre auxiliaires puéricultrices, de trois aide-auxiliaires qui s'occupent de l'éveil des petits de 7h30 à 18h30.

La capacité initiale de vingt places, quinze pour la crèche et cinq pour la halte-garderie, a été portée à vingt-trois en 2007.

Crèche ou halte-garderie, quel que soit le mode d'accueil, les activités proposées ne diffèrent pas : visite à la médiathèque, éveil psycho-moteur au CEP du Prieuré, lecture avec une bénévoles de l'association «Pour Lire», tour sur le marché le mercredi matin, sans oublier

le passage à la boulangerie tous les matins pour acheter le pain, préparation à l'entrée en maternelle avec l'aide de l'école du Quai. A cela s'ajoutent des activités selon les périodes de l'année : semaine du goût, Noël ou pique-nique de fin d'année avec les parents.

Très prisée des jeunes filles de 3^{ème}, dans le cadre d'un stage obligatoire de découverte du monde professionnel, la structure accueille également, dans le cadre de leur formation aux métiers de la petite enfance, des stagiaires. Aujourd'hui, si les premiers «Loupiots» ont juste l'âge de faire leur entrée au collège, Nathalie Bout va encadrer pour la première fois en cette fin d'année, une collégienne qu'elle avait accueillie bébé à la crèche de Tain l'Hermitage.



Valérie Malavielle, 1^{ère} adjointe en charge de la petite enfance, a aidé les «Loupiots» à souffler les bougies.



2014 : l'année de tous les changements

L'Intercommunalité

La France est caractérisée par l'émiettement communal. Elle compte plus de 36 500 communes, ce qui représente près de 40 % des communes de l'Union Européenne. Parmi elles, 32 000 ont moins de 2000 habitants.

Malgré l'attachement des citoyens à l'échelon local, l'intercommunalité est un remède à cet émiettement et surtout un instrument de l'organisation rationnelle des territoires.

La loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales impose la généralisation des structures de coopération intercommunale sur l'ensemble du territoire ainsi que l'élection de leurs conseillers au suffrage universel. Ces deux principes entreront en vigueur en 2014.

Depuis sa création en 2005, Saint-Péray a toujours fait partie de la Communauté de Communes Rhône Crussol (CCRC). Après une première fusion avec la communauté du Pays de Crussol en 2011, elle s'apprête à accueillir en 2014 la communauté de communes des Deux Chênes (Charmes-sur-Rhône et Saint-Georges-les-Bains).

Cette fusion est une conséquence directe de la loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales qui non seulement rend obligatoire au 1^{er} janvier 2014 le rattachement de toutes les communes isolées à une structure intercommunale mais fixe également la taille minimum des communautés de communes à 5000 habitants. Ce qui n'était pas le cas des Deux Chênes. Pour des raisons de cohérence géographique, le Préfet de l'Ardèche a donc, dans son schéma départemental de coopération intercommunale, préconisé cette fusion qui a été acceptée par les deux parties. La dénomination «Communauté de communes Rhône Crussol», dont le siège est situé 1278 rue Henri Dunant à Guilherand-Granges, est conservée. Les communes ont transféré un certain

nombre de compétences qui leur étaient propres à la communauté de communes Rhône Crussol qui prend ainsi en charge :

- **La voirie** : la CCRC assure la maîtrise d'œuvre de la plupart des travaux des axes d'intérêt communautaire. On entend par là les axes principaux traversant la commune qui se révèlent être également des axes stratégiques de la communauté de communes.

Le projet de la déviation de la RD86, initié par l'Etat avant son transfert au département, a été revu pour mieux répondre aux enjeux actuels : le bouclage du périphérique urbain valentinois par la déviation de Guilherand-Granges - Saint-Péray et le futur troisième pont au nord.

Le tracé consiste, du sud vers le nord, à aménager en partie le chemin des Mulets existant depuis le carrefour du pont des Lômes jusqu'à la zone de pôle 2000, franchir le Mialan et se raccorder ensuite à la RD86 entre Saint-Péray et Cornas.

Une convention de transfert de la maîtrise d'ouvrage à la CCRC devrait être signée avec le Conseil général

et les trois communes concernées : Guilherand-Granges, Cornas et Saint-Péray, ce qui va permettre le démarrage des études dès 2014, et des travaux, courant 2015.

Trois phases sont programmées : l'aménagement du chemin des Mulets, le franchissement du Mialan et le raccordement RD86 au sud de Cornas. Le montant total des travaux s'élevant à 14,5 M € HT, sera financé à hauteur de 70% par le Conseil général, et de 30% par la CCRC.

La signature de cette convention marque l'aboutissement de nombreuses rencontres entre les trois maires des communes concernées et le Conseil général, et on ne peut que s'en féliciter.

- **Le service public d'assainissement collectif et non collectif (SPANC)** : la CCRC s'est occupée, entre autres, du raccordement de Toulaud à la station d'épuration de Guilherand-Granges en passant par Saint-Péray. Elle est également intervenue dans le cadre de l'aménagement du lotissement situé chemin de Tourtousse. Dans le cas du SPANC, c'est à la CCRC



que vous devez vous adresser pour une attestation de conformité qui vous sera demandée en cas de vente de votre habitation ou dans le cadre d'un dossier de permis de construire.

- **L'élimination et la valorisation des déchets ménagers.**
- **Dans le domaine culturel,** la CCRC gère les équipements d'intérêt communautaire, comme le centre de services et multimédia d'Alboussière, le musée archéologique de Soyons, le réseau des médiathèques Rhône Crussol dont fait partie la médiathèque Joëlle Ritter. La CCRC soutient également certaines programmations culturelles comme le festival «Mimages» ou «Crussol en fête» qui rayonnent sur l'ensemble du territoire.
- **Dans le domaine sportif,** elle gère les piscines, le gymnase de Saint-Sylvestre et bientôt celui de Charmes-sur-Rhône. Concrètement, cela signifie que la décision de repeindre la piscine de Saint-Péray a été une décision communautaire.
- **Le tourisme** par le biais de l'Office de Tourisme
- **La protection et la mise en valeur du patrimoine environnemental communautaire :** la gestion des massifs de Crussol et de Soyons, la création et l'entretien des chemins de randonnée, l'aménagement des bords du Rhône.
- La participation au **service départemental d'incendie et de secours (SDIS)** pour lequel l'extension de la caserne située à Saint-Péray est prévue.
- **La politique du logement** avec les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Elle agit sur le **développement économique** par le biais de certaines zones d'activités d'intérêt communautaire comme celles de la Plaine à Soyons ou des Terres Longues à Saint-Péray.

Le regroupement de plusieurs communes permet de mettre en commun des moyens afin d'assurer ensemble certaines missions qu'elles n'auraient pu assumer seules. Dans ce sens, la CCRC s'est dotée en matériel (balayeuse, machine à goudron, matériel de déneigement) qui bénéficie à l'ensemble des communes.

Elle partage ses services communication et informatique avec Guilherand-Granges

et s'appuie sur les services des communes pour entretenir des bâtiments comme les médiathèques ou les piscines.

Lorsqu'une commune transfère une compétence à l'intercommunalité, elle transfère également le personnel et les charges afférentes (recettes et dépenses). Ainsi lorsque vous allez à la piscine de Saint-Péray, le prix de votre ticket d'entrée alimente les caisses de la communauté de communes.

Aujourd'hui, une soixantaine d'agents, la plupart issus des communes membres, travaillent pour l'intercommunalité sachant qu'un recrutement complémentaire a été nécessaire pour les services tels que la comptabilité ou le service du personnel.

Pour remplir ses différentes missions, la CCRC dispose d'un budget propre. Elle tire ses ressources de la fiscalité professionnelle et des ménages, de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat ou encore de la dotation de compensation que lui versent les communes qui lui ont transféré plus de charges que de recettes.

En 2012, le budget s'élevait à 29 millions d'euros et le budget prévisionnel de 2013 à 34 millions d'euros. Les taux des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière...) fixés par la CCRC n'ont pas fait l'objet d'augmentation depuis 2011 et devraient rester au même niveau en 2014.

En mutualisant ainsi les moyens, l'intercommunalité cherche à favoriser les économies d'échelle en garantissant un meilleur service à la population.

Deux listes sur un seul bulletin !

Les 23 et 30 mars votre voix comptera deux fois : pour la répartition des sièges au sein du conseil municipal et, pour la première fois, pour la répartition des sièges au sein du conseil communautaire.

C'est le système du fléchage.

Jusqu'à présent vos représentants au sein de la communauté de communes Rhône Crussol étaient désignés en conseil municipal par les élus

de la commune. Mais afin de doter l'échelon intercommunal, souvent méconnu du citoyen malgré des domaines de compétence de plus en plus importants, d'une légitimité démocratique et de plus de visibilité, il a été décidé que les conseillers communautaires seraient désormais élus au suffrage universel direct.

Le même jour, l'électeur votera donc à la fois pour ses conseillers municipaux et pour ses conseillers communautaires. Il ne placera dans l'urne qu'un seul bulletin comportant distinctement les deux listes. Un raturage ou un panachage rendrait le bulletin nul.

«Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est pas conseiller municipal»

La loi électorale du 17 mai 2013 a dévoilé les modalités de constitution des listes. Tous les candidats à un siège communautaire figurent obligatoirement sur la liste municipale. Ils respectent à la fois l'ordre d'apparition dans celle-ci et l'alternance homme-femme.

Le conseil communautaire du 22 mai 2013 a entériné une répartition proportionnelle des 39 sièges à pourvoir à la CCRC en fonction de la démographie des communes. Ainsi Saint-Péray disposera de 9 sièges.

La liste des conseillers communautaires qui figurera sur votre bulletin de vote comprendra 11 candidats, c'est-à-dire le nombre de sièges à pourvoir à la communauté de communes (9) augmenté de deux candidats supplémentaires.

L'élection en tant que conseiller communautaire ne sera effective que si le candidat est élu en même temps au conseil municipal.



Retrouvez toute l'actualité de la CCRC sur son nouveau site : <http://www.rhonecrussol.fr/>



15 juin - Les tricots sont de sortie pour fêter l'été.



26 juin - Cérémonie en l'honneur du départ de Michel Villemagne, trésorier municipal.



3 juillet - L'association «Boz'arts» des villes jumelles de Tournon en quête d'inspiration sur le marché.



12 juillet - Visite d'une maison de retraite par la délégation saint-pérolaise à Santo-Tirso.



31 août - Marché aux vins : les nouveaux intronisés dont V. Malavieille par la Confrérie du Saint-Péray.



31 août - Marché aux Vins : le Comité de Jumelage jeunes au micro de France Bleu Drôme-Ardèche.



1 septembre - Défilé de la Fête des Vins et du Jumelage.



1 septembre - Humour et Musique sur le défilé.



1 septembre - V. Malavieille défile avec le Comité de Jumelage pour célébrer à Saint-Péray...



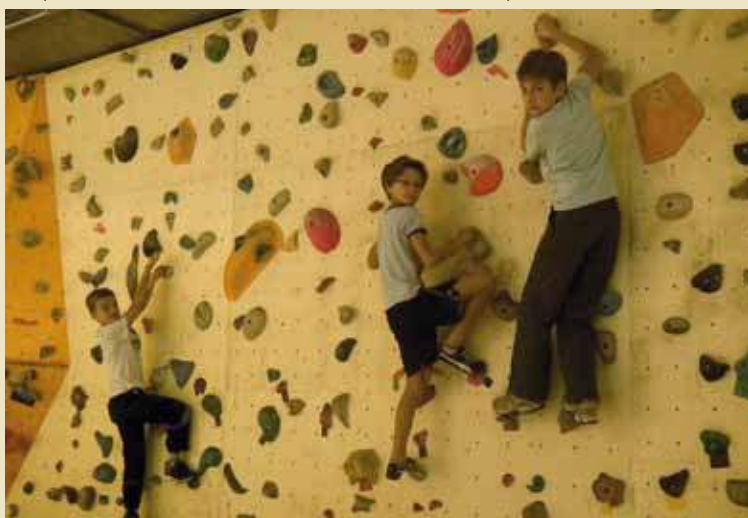
... comme à Groß-Umstadt, 50 ans d'amitié franco-allemande - 15 septembre.



15 septembre - Félicitations à notre nouvelle Reine Julia et à ses Dauphines Mélanie et Emilie.



5 octobre - Le stand du jumelage lors de la Fête du Cheval à Asso.



24 octobre - Sac... Ados : les 9-17 ans prennent de la hauteur.



20 novembre - Le CEP du Prieuré à l'heure de Noël.



28 novembre - Visite des élus du syndicat mixte au nouveau réservoir d'eau potable de Lardet.



2 décembre - J.P. Lasbroas, V. Malavieille, M. Roux remettent un lecteur à l'association la Bibliothèque Sonore.



Coups de cœur de la médiathèque Joëlle Ritter

Histoires d'Amérique Latine

Cette année encore, la médiathèque Joëlle Ritter, la compagnie Zinzoline, les associations Ayllu et Partage sans Frontières s'associent pour vous proposer «Histoires d'Amérique Latine», véritable rencontre avec le monde latino-américain qui allie solidarité et culture.

Du 22 janvier au 15 février 2014, la 13^{ème} édition «d'Histoires d'Amérique Latine» vous invite à découvrir l'Equateur. Ce pays, grâce à la diversité de ses paysages (forêt amazonienne, côte pacifique, Cordillères des Andes...) et de ses habitants, est un véritable concentré de l'âme du continent sud-américain.

Morceaux choisis de la programmation à la Médiathèque :

Du 24 janvier au 15 février

Exposition : «A la rencontre de l'autre monde : Equateur, peuples autochtones et chamanismes» réalisée par Marie Laval.



Au fil de ces photographies, vous découvrirez l'Equateur et de ses paysages contrastés et de ses ethnies puis vous entrerez en immersion dans la culture des peuples autochtones et dans le monde des «Yachacks» (chamanes).

A cette exposition documentaire, s'ajou-



teront le Carnet de voyage en Equateur de l'artiste Mireille Filiatre ainsi que des œuvres du peintre Kintana.

Vendredi 24 janvier - 19h00

Conférence : «Le chamanisme des Andes équatoriennes».

Récits d'expériences vécues aux côtés de chamanes Andins par Marie Laval.

Quelle compréhension de la santé et de la maladie ? Pourquoi les guérisseurs des Andes peuvent-ils soigner des maux occidentaux

que nous ne savons pas soigner ? Comment est transmis le savoir chamanique ? Pourquoi est-il en danger aujourd'hui et pourquoi faut-il le préserver ?

Autour de quelques spécialités gastronomiques équatoriennes, vous pourrez en toute convivialité échanger sur ces thèmes.

Jeudi 30 Janvier - 19h00

Conférence : Partage sans Frontières en Equateur.



Ayant soutenu de nombreux projets en Equateur, l'association Partage sans Frontières en fera un bilan et proposera une réflexion sur l'aide au développement. Elle présentera au public un tableau synthétique de ses nouveaux engagements pour 2013 et en profitera pour tracer un rapide aperçu photographique de l'Equateur et de ses hauts-lieux touristiques. Elle présentera un projet de développement type soutenu dans les années antérieures.



1^{er} Grand Prix de Pétanque de la Ville de Saint-Péray

Les Pétanqueurs de Crussol ont tiré un bilan satisfaisant de la première édition du Grand Prix de Pétanque de la Ville de Saint-Péray organisé en partenariat avec la commune et grâce au soutien de trois sponsors.

Une cinquantaine de triplettes étaient réunies sur le stade bouliste des Brémondières pour prendre part à cette compétition. Sous la chaleur et dans la bonne humeur, le Club des Brandons de Guilhaud-Granges (Bruno Extra - Gilbert Dufaud et Thomas Vialle) l'a emporté 13 à 8 face à l'équipe du Club de la Pétanque Cheminote de Portes-lès-Valence. Chez les féminines, Aurore Mazoyer et

Angélique Riblet (Pétanque Olliéroise) se sont imposées face à l'équipe de la Pétanque de Malissard. Pour la prochaine édition, programmée le samedi 21 juin 2014, les organisateurs prévoient des tête à tête le matin et des doublettes l'après-midi. Les parties se dérouleront sur un terrain rendu plus technique et difficile par l'apport de gravillon.

Souvenirs de guerre



Le 11 novembre 2013 a sonné le coup d'envoi des différentes manifestations qui, pendant cinq ans, commémoreront le centenaire de la Première Guerre Mondiale (1914-1918). A Saint-Péray, l'Amicale Laïque est ainsi impliquée dans le cadre du projet pédagogique initié par les Amicales Laïques de Crussol en 2013/2014 : «Mémoire de nos villages meurtris et bouleversés» qui a reçu le label national du «Centenaire».

L'objectif de ce projet est de cultiver le devoir de mémoire grâce à des représentations, des expositions, des conférences mais aussi grâce à la collecte de témoignages, objets, documents se rapportant à cette période.

Ainsi, le vendredi 7 février, à 14h30 pour les scolaires, et à 20h30 tout public, on pourra

découvrir au CEP du Prieuré la Première Guerre Mondiale racontée par l'épouse d'un pacifiste. C'est le parti pris par Pierrette Dupoyet dans son spectacle **«Jaurès assassiné deux fois»**, présenté notamment au festival d'Avignon.

Sous les traits de Louise, épouse de Jean Jaurès, Pierrette Dupoyet fait pénétrer le public dans l'univers du parlementaire socialiste, de son assassinat, le 31 juillet 1914 au verdict inique du procès de son assassin, Raoul Villain.

Pour mener à bien «Mémoire de nos villages meurtris et bouleversés», en cette année de centenaire de la Première Guerre Mondiale, les Amicales Laïques de Crussol pourront s'appuyer sur de nombreux partenaires dans tout le canton : enseignants, associations, municipalités.

A vos marques !



Pour bien commencer l'année scolaire et associative, Laurent Audras, adjoint aux sports, a remis officiellement à Caroline Wawrzyniak et Damien Duc, respectivement présidente et trésorier du SPS Basket, la télécommande de la nouvelle table de marque électronique qui vient d'être installée au gymnase.

Saint-Péray de A à Z

Saviez-vous que Bonaparte aimait emmener ses conquêtes au château de Crussol ? De la Préhistoire à nos jours, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Saint-Péray est à découvrir dans **Bienvenue au Pays de Crussol**.

Après *Bienvenue aux pays des Calètes*, Bernard Dupuy poursuit son cycle des *Carnets de la Mouette* avec cet ouvrage, qui fourmille d'anecdotes sur la commune qu'il habite depuis 1979.

Originaire de Dieppe, il délaisse, ainsi, dans son troisième ouvrage pour la première fois son thème de prédilection, sa Normandie.

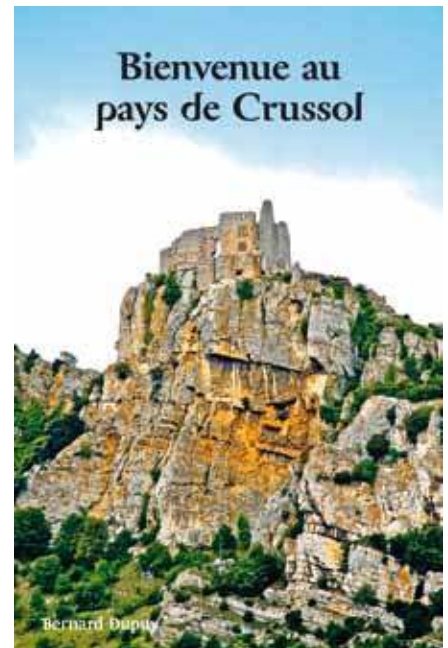
Il se place pour cela du point de vue d'un nouvel arrivant pour partir à la découverte d'une ville qu'il a longtemps considérée «comme son dortoir» : sa géographie, sa faune, sa flore, ses châteaux (Crussol, bien sûr mais aussi Beauregard et le Bret), ses grandes familles, ses fêtes... Pendant un an et demi, il a enquêté au gré des lectures, des interviews, afin de dresser un portrait de Saint-Péray. Il s'est notamment régalé avec la famille de Crussol, une

famille d'hommes d'honneur et courageux et ayant su bien à propos se marier avec des femmes richement dotées.

Ancien directeur général d'un laboratoire photos à Valence, Bernard Dupuy s'adonne au plaisir de l'écriture depuis sa retraite. Il conçoit l'art du livre en artisan : à la fois auteur, photographe, éditeur, il supervise chaque étape de sa création.

Membre de l'association Jubilé de Dieppe, ce spécialiste du raid anglo-canadien du 19 août 1942, auteur d'*«Imbéciles, c'est pour vous que je meurs»* ou *«l'impossible débarquement»*, donne de nombreuses conférences sur le sujet des deux côtés de l'Atlantique, comme c'était le cas le 24 avril dernier, à la médiathèque Joëlle Ritter.

Alors que *Bienvenue au Pays de Crussol* vient à peine d'être édité, Bernard Dupuy a



déjà la tête à d'autres projets qui devraient le conduire du côté du château d'Arques la Bataille, en Seine Maritime.

Bienvenue au Pays de Crussol de Bernard Dupuy - préface de Jacques Bréchon - disponible à la FNAC et dans les maisons de la presse de Saint-Péray.

Nos nouvelles centenaires

Comme le veut la tradition, la Municipalité, représentée par Valérie Malavieille, 1^{ère} adjointe en charge de l'action sociale, a honoré les deux nouvelles centenaires que compte la commune en leur remettant bouquet de fleurs et médaille de la ville de Saint-Péray. Toutes nos félicitations.



Amélie Astier

Pendant l'été, Amélie Astier, née aux Vastres le 4 juillet 1913 a fêté ses 100 ans. Pour l'occasion, toute sa famille, (elle a treize enfants, vingt et un petits-enfants, vingt-sept arrière-petits-enfants et cinq arrière-arrière-petits-enfants) avait organisé une grande fête à Devesset.

C'est chez sa fille et son gendre, Martine et Jacky Gabe, chez lesquels elle réside à Saint-Péray, que la veuve d'agriculteur a reçu les félicitations du Conseil Municipal.



Simone Faynot

Le 17 septembre, à la Résidence Les Bains, Simone Faynot originaire de Floing dans les Ardennes a fêté son siècle d'existence.

Dans la commune depuis le 11 novembre 1942, jour d'entrée des troupes allemandes en zone libre, elle a habité successivement avec son mari, décédé en 1968, et ses trois filles le quartier Sainte-Fleurie puis le quai Bouvat avant de rejoindre en décembre 2011 la Résidence Les Bains.

Simone Faynot a donc été témoin de l'évolution de la commune et a même vécu la rénovation de la Résidence les Bains.

Grégory Durand s'illustre à nouveau



On l'avait laissé en 2010 à la tête de la cagnotte décrochée dans l'émission de France 3, «Question Pour aller jusqu'au bout !», Grégory Durand, grand spécialiste des jeux, a récidivé.

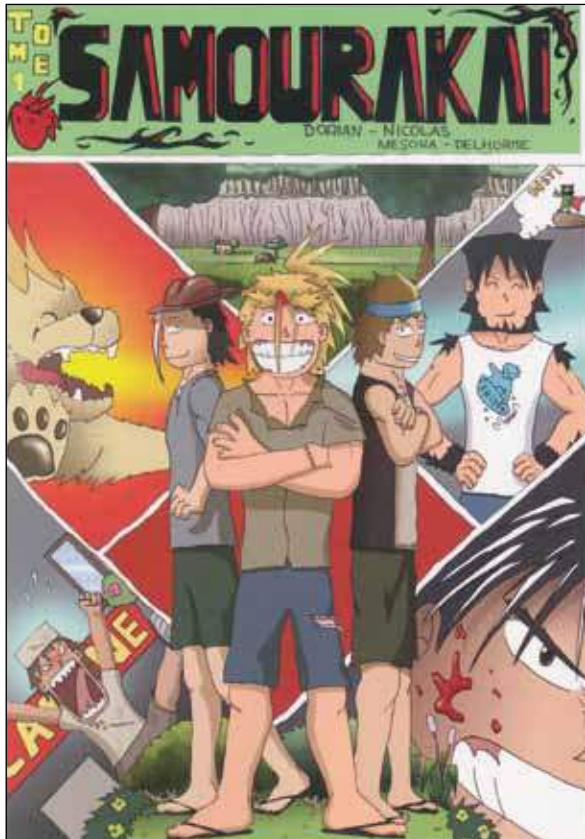
A la radio cette fois. Profitant du passage à Soyons du «Jeu des 1000 euros» de France Inter, le professeur des écoles, en tandem avec Agnès Pila, est venu à bout de toutes les questions de Nicolas Stoufflet. Le duo formé au hasard de l'épreuve de sélection, le jour même de l'enregistrement, s'était mis d'accord pour aller jusqu'au bout. Une question sur Albert Londres et une autre sur le Général Rostoptchine, le père de la comtesse de Ségur, ont servi leurs intérêts.

Le Saint-Pérollais avait déjà décroché le super banco à Chabeuil en janvier 2012. Il espère que si l'émission fait étape à Saint-Péray, ce ne sera pas avant deux ans, car il n'a pas le droit de rejouer pendant ce laps de temps.

Un nouveau podium pour Morgane Charre



Sous les couleurs de l'équipe de France, la Saint-Pérollaise Morgane Charre a terminé 2^{ème} des championnats d'Europe de VTT descente en Bulgarie derrière sa compatriote, la Charentaise Emmeline Ragot.



SAMOURAKAI

Au bout de son rêve !

«A Nicolas Delhorme, en souvenir d'une belle rencontre au Festival de Lyon», la dédicace de Fabien Vehlmann orne chaque exemplaire du tome 8 de sa bande-dessinée «Seuls», sorti cet automne. Une phrase simple qui résume à elle-seule le rêve d'une vie.

Ce jour de juin 2012, Nicolas Delhorme, 15 ans, passionné par la BD, a rencontré ses auteurs favoris. Avec Fabien Vehlmann, le scénariste de «Seuls», il a ainsi évoqué les hypothétiques suites de la série. Mais il a surtout discuté des planches de son manga à lui, «Samourakai». Car le collégien saint-pérolais était, lui-aussi, invité en tant qu'auteur. Ce jour-là, il a rencontré son public lors d'une séance de dédicaces et recueilli l'avis des professionnels sur son travail. Ainsi, Fabien Vehlmann lui a donné des conseils sur son livre qu'il a trouvé «*bien rigolo*», «*avec les qualités et les défauts d'une œuvre de jeunesse, à commencer par le terrible jeu de mot du titre qu'il fallait quand même oser mais qui m'a bien faire rire*».

C'est au cours d'un atelier BD organisé en septembre 2011 par l'association «Regarde un jour le monde» à l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique de Lyon où Nicolas était en traitement que son talent est détecté. L'animateur décèle une manière de raconter et une technique très abouties pour un garçon de son âge.

Il n'en fallait pas plus pour que l'association, enthousiaste, décide de l'aider à réaliser son rêve : publier son album, grâce à une

partie des fonds récoltés et au soutien de l'association Lyon BD Festival.

Son président, Alain Ravouna, accompagné de son épouse Bernadette, s'est rendu chez Nicolas à Saint-Péray pour récupérer le manuscrit que celui-ci a conçu avec son copain Dorian Mesona. Ensemble, ils finalisent pour l'édition l'histoire de Samourakai et de ses frères, petits voleurs qui se trouvent un jour propulsés dans le monde magique. Reconnus comme les descendants des 100 guerriers chargés de protéger les univers, ils vont devoir, après un entraînement fastidieux, reprendre le flambeau de leurs ancêtres.

Pour cet adolescent «à la main en or», nourri d'auteurs français comme japonais, le dessin était un refuge pour oublier sa maladie et lui donner la force de lutter plus longtemps.

En août 2012, Nicolas est parti dessiner bulles et vignettes au ciel mais dans le temps qui lui était imparti sur terre, il a réussi à aller au bout de son rêve : celui de devenir un auteur de manga.

Jusqu'au bout, il n'a rien lâché, décrochant même son brevet quelques semaines avant sa disparition et laissant chez ses proches

et tous ceux qui l'ont entouré le souvenir d'un garçon pas comme les autres.

Marqué par sa disparition brutale, quelque temps après leur rencontre, Fabien Vehlmann a souhaité «*faire vivre sa mémoire dans les pages de la série qu'il aimait beaucoup*» et qui «*traite précisément de sujets graves qui le concernaient de près*».

«**Samourakai**», le manga de Nicolas Delhorme et Dorian Mesona est disponible à la médiathèque Joëlle Ritter. Vous pouvez également vous le procurer, en échange d'un don, auprès de l'association Regarde chaque jour le monde.

«Regarde chaque jour le monde...»

dont le nom est inspiré du roman d'Eric-Emmanuel Schmitt, «Oscar et la dame rose», est une association créée il y a 3 ans et demi par Corinne et Jean-Michel Porte afin de récolter des fonds en faveur de la recherche contre le cancer, en particulier celui des enfants, ainsi que la leucémie. Les fonds sont ensuite reversés au Centre Claude Bérard et à l'association ARCHE. www.regardechaquejourlemonde.com

Une nouvelle adresse pour FestiService et Planète Inforland



Les deux enseignes se partagent désormais l'ancien local de Plein Ciel à Pôle 2000.

- Dans un cadre plus spacieux, Planète Inforland propose la vente et la maintenance de matériel et accessoires informatiques. Le magasin est ouvert aux particuliers comme aux professionnels.
- Juste à côté, FestiService est, lui, dédié à l'univers de la fête (anniversaire, mariage, baptême, réveillon...). L'agrandissement a permis la diversification avec l'entrée de nouveaux produits comme les déguisements et les accessoires. Le magasin s'adresse à tous ceux qui ont un projet festif qu'ils soient professionnels, associations ou particuliers.

Planète Inforland

1 avenue du Grand Mail - Zone Pôle 2000
info@planete-inforland.com

Tél.: 04 75 80 07 92

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h30 et le samedi de 14h à 18h

FestiService

1 avenue du Grand Mail, Zone Pôle 2000
www.kingfete.com (boutique en ligne)

Tél.: 04 75 81 00 67

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

Du changement au San Petrus



Bienvenue à Sarkis Stepanian, qui vient de reprendre la gérance du San Petrus après le départ à la retraite de Joël et Mireille Buthier.

Après des études poussées en économie et en sciences, le Valentinois s'oriente finalement vers la restauration. Il perfectionne ses connaissances en cuisine et en service sur la Côte d'Azur.

Séduit par la ville, la configuration de la place, l'ambiance détendue, il a décidé de reprendre le restaurant de la place de l'Hôtel de Ville. Il ne sera pas trop dépaycé car il connaît sa voisine de l'Argonaute depuis plus de 15 ans.

La carte propose une cuisine traditionnelle à laquelle Sarkis Stepanian ajoute sa touche personnelle : des tartines confectionnées sur mesure par un boulanger local. Tous les jeudis soirs, il sera en plus possible de déguster des spécialités arméniennes.

Restaurant San Petrus

14 place de l'Hôtel de Ville

Tél.: 04 75 60 04 45

Restaurant_sanpetrus@yahoo.fr

Ouvert tous les jours midi et soir - Possibilité de réserver pour les groupes jusqu'à 50 personnes.

Marine'Hair Coiffure

Un nouveau salon de coiffure mixte s'installe en ce mois de décembre, rue Ferdinand Malet.

Après une dizaine d'année d'expérience dans différents salons, Marine Salique a eu envie de voler de ses propres ailes en ouvrant un commerce à proximité de sa ville natale, Guilherand-Granges.

Pour une coupe, une couleur ou un chignon de mariage, la coiffeuse styliste visagiste vous attend dans l'ambiance zen de son établissement entièrement rénové.

Sur rendez-vous : 7 rue Ferdinand Malet

Tél.: 04 75 58 70 81

Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 19h00 - Mercredi de 8h30 à 18h00 - Samedi de 8h00 à 16h00

Au fournil de Nicolas



Bienvenue à Nicolas Delattre et à sa vendeuse Mylène Darnat qui vous accueillent depuis juillet dans leur boulangerie, rue Ferdinand Malet.

C'est au cours d'un stage obligatoire en 3^{ème} que Nicolas a découvert sa vocation. Apprenti boulanger aux «Délices de Minerve» chez M. et Mme Julliat à Guilherand-Granges puis pâtissier chez Michel Rey à Loriol, il a travaillé ensuite pendant 10 ans dans des commerces de Drôme-Ardèche.

Après un premier rendez-vous manqué avec Saint-Péray en 2007, le jeune homme de 28 ans a pu réaliser le projet qui lui tenait à cœur : s'établir dans la ville dans laquelle son grand-père, Maurice André, a été élu pendant 25 ans.

La boulangerie-pâtisserie artisanale est également un point de vente Valrhôna. En fonction des périodes de l'année ou des événements comme la Coupe du Monde de Football, ce passionné de pâtisserie proposera également des opérations spéciales.

10 rue Ferdinand Malet

Tél.: 09 83 99 30 77 (pour vos commande de pains, gâteaux, pièces montées, tartes salées).

Du mardi au samedi de 5h30 à 12h45 et de 15h30 à 19h00 - Le dimanche de 5h30 à 12h45

Repar'Stores

Nouvelle activité



C'est fin mai, en entendant un reportage à la radio, que Laurent Ponsard, ancien responsable méthode dans une entreprise de tôlerie, découvre le réseau franchisé Repar'stores créé en 2009 et a l'idée de sa reconversion professionnelle.

Tout s'enchaîne ensuite très rapidement : à l'issue d'une formation intensive de deux mois, il démarre sa nouvelle activité le 2 septembre.

Au volant de son camion bien fourni en pièces détachées, il est à même de répondre sur le champ à 80% des demandes. Ses interventions, garanties en moins de 48h s'adressent aux agences locatives, aux syndicats comme aux particuliers pour réparer les stores de toutes marques manuels, motorisés mais aussi en toile.

Mobile : 06 16 83 50 27

www.reparstores.com

laurent.ponsard@reparstores.com

Mini market des îles

Nouvelle activité



A la recherche d'un endroit calme, sympathique et ne bénéficiant pas encore d'un point de vente spécialisé dans les produits exotiques, Henriette James a jeté son dévolu sur notre commune. Avec son compagnon Edese et sa fille Wendy, elle a ouvert, le 4 septembre, son mini market où elle propose, en provenance directe de l'outre-mer, des produits de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane. Que ce soit des cosmétiques, des boissons, des épices, du poisson surgelé, des fruits et légumes, Henriette offre une touche d'exotisme à Saint-Péray, accent chantant et sourire gorgé du soleil de sa Martinique natale en prime !

Pour ceux qui ne sauraient comment accommoder leurs emplettes : un atelier de cuisine créole est également proposé. Et il n'y a pas de crainte de ne pas savoir reproduire les recettes chez soi : Henriette filme ses clients avec leur propre appareil, pour qu'en plus de leur plat, ils rapportent un souvenir didactique à la maison !

3 avenue du Grand Mail - Zone Pôle 2000

Mobile : 06 01 79 11 90 - Tél.: 04 69 61 61 09

minimarket07130@gmail.com

Du lundi au samedi : 9h30 - 19h00, le dimanche : 11h00 - 19h00

Nouvelle activité



Stokomani

Stokomani a choisi la zone des Murets pour ouvrir son premier magasin en Ardèche.

Sur 1569 m², vous trouverez des produits de destockage de grandes marques aussi bien pour les produits de droguerie, les articles de maison, la confection homme, femme, enfant sans oublier les jouets.

Avenue de Groß-Umstadt - zone des Murets II

www.stokomani.fr

Du lundi au samedi : 10h00 - 19h00

Kiwi Sport

Nouvelle activité



Après vingt ans de compétitions de haut niveau (raids gauloises, X-games, championnats du monde de raids multisports, marathon des sables...), Marc a choisi d'ouvrir avec son épouse Charline, chargée des collections et de la comptabilité et de Rémi, vendeur-globe-trotteur, un magasin spécialisé dans les activités outdoor afin de mettre son expérience à la portée de tous.

Débutants comme amateurs plus agguerris trouveront le matériel technique adapté à leur niveau dans de nombreuses disciplines nature (roller, course à pieds, randonnée, escalade, canyoning, orientation, bivouac, triathlon sans oublier la location d'équipement de ski et raquettes) et les conseils de professionnels. Les sportives ne sont pas oubliées puisque la moitié de la boutique est dédiée au matériel féminin.

Clins d'œil à la carrière de Marc : l'exposition des dossards de ses différentes courses et le choix comme emblème du magasin du Kiwi, l'oiseau mascotte de la Nouvelle-Zélande. C'est en effet dans ce pays qu'il a couru son premier raid gauloise en 1989 ainsi que la mythique Coast-to-Coast, vingt ans plus tard.

Avec Kiwi Sport, déjà partenaire de la Ronde de Crussol, le manager de la Team Lafuma Raid organisera également des compétitions comme «Crussol Vertical», une montée de Crussol chronométrée une fois par mois.

Des animations à thèmes avec des nutritionnistes, des coaches sont également prévues.

Avenue de Groß-Umstadt

Tél.: 04 75 61 01 97

www.kiwisport07.com

Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h

Le samedi de 9h à 19h



Quinzaine Solidaire

En 2003, la question s'était posée de savoir comment aider le Relais Alimentaire du Canton alarmé par la baisse du stock de denrées disponibles. Valérie Malavieille, 1^{ère} adjointe en charge de l'action sociale a l'idée d'une collecte impliquant les élèves. Connue aujourd'hui sous le nom de «Quinzaine Solidaire», l'opération, qui se tient en octobre dans les établissements scolaires saint-pérollais et dans les communes du canton qui le souhaitent, offre une aide précieuse à l'association caritative.

En ce 1^{er} lundi des vacances de Toussaint, c'est l'effervescence devant le local du Relais Alimentaire cantonal, rue Ferrachat. Les véhicules des communes du canton qui ont participé à l'opération «Quinzaine Solidaire» de collecte alimentaire viennent déposer les denrées obtenues.

A l'intérieur, les bénévoles s'affairent. Il faut peser les denrées, les classer par année de péremption, les ranger sur les étagères. Dans les caisses, beaucoup de pâtes, de conserves et quelques produits pour bébés. Les élèves saint-pérollais se sont énormément mobilisés cette année et ont apporté encore davantage de produits que l'an passé. Pour les guider dans les choix, une liste indiquant les denrées prioritaires avait été remise à chacun.

Les produits longue conservation récoltés permettront de compléter les autres sources d'approvisionnement du Relais même si, à l'échelle du canton, l'aiguille de la balance indique un résultat global de **752 kg**, inférieur à celui de l'an dernier.

De quoi venir en aide aux familles dans le besoin, comme le Relais Alimentaire le fait par ses distributions bimensuelles. Au total, plus de 70 familles sont ainsi aidées dont certaines sont là depuis l'ouverture en 1997 Autre source de ravitaillement : la Banque Alimentaire Drôme-Ardèche. Ce sont

les services techniques de la mairie qui se chargent de transporter les denrées en provenance de cette structure.

Parfois, les dons permettent d'améliorer l'ordinaire. Ainsi, l'an dernier, le Relais avait pu offrir un colis de Noël. Ce ne sera pas le cas cette année. Mais les bénévoles comptent sur la fontaine aux jouets d'Alboussière afin de récupérer des cadeaux pour les plus jeunes.

L'approche de la nouvelle année comporte un nouveau sujet d'inquiétude pour les bénévoles de l'association : celle du remplacement du «programme européen d'aide aux plus démunis» par le «fonds d'aide européen aux plus démunis» avec un budget certes maintenu mais des missions qui pourraient aller au-delà de l'aide alimentaire en intégrant la lutte en faveur de l'hébergement des sans-abri et contre la privation matérielle des enfants.

Ecole Sainte-Famille :	45,390 kg
Ecole élémentaire du Quai :	163,800 kg
Ecole maternelle du Quai :	35,450 kg
Collège :	36,300 kg
Ecole maternelle des Brémondrières :	39,550 kg
Ecole élémentaire des Brémondrières :	56,400 kg
Total Saint-Péray :	376,890 kg

(337,820 kg pour l'année 2012).

Respect des familles endeuillées



Malgré son caractère sacré, le cimetière n'est pas à l'abri des incivilités. Plusieurs familles endeuillées ont eu à subir des actes inadmissibles que sont les vols ou la dégradation de sépultures au cimetière de Saint-Péray.

Afin d'avertir toute personne tentée de perpétrer de telles exactions, la municipalité a procédé, cet été, à un affichage rappelant que le non-respect des défunts et de leurs familles est un acte délictueux. Selon le nouveau code pénal, «la violation ou la profanation, par quelque moyen que ce soit, de tombeaux, de sépultures, d'urnes cinéraires ou de monuments érigés à la mémoire des morts **est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende**».

Les papillons d'ULIS



Félicitations aux élèves de la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) du collège de Crussol et à leur enseignante Delphine Stuyvaert. Ils ont remporté le 2^{ème} prix du concours «un papillon à Crussol» organisé par la Communauté de Communes Rhône Crussol.

Un concours «sur mesure» pour la classe ! En effet, les élèves avaient travaillé pendant l'année, dans le cadre des Sciences et Vie de la Terre, à un projet d'étude relatif à la transformation, au cycle de

vie et aux caractéristiques des papillons. Tout en s'appuyant sur l'expérimentation (à partir de chenilles en classe), ils ont pu observer et réaliser une exposition photos de leur majestueuse transformation en chrysalides puis en papillons.

Afin de clore leur projet d'une belle façon, «un lâcher» de leurs papillons a été organisé face au château de Crussol, très prisé des élèves. L'envol de leurs papillons a été immortalisé grâce à des photos qui leur ont permis de prendre part au concours.

La classe ULIS est un nouveau dispositif collectif de scolarisation destiné à accueillir des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales. Elle a vu le jour au sein du collège à la rentrée 2012.

Elle a pour mission d'accueillir de façon différenciée des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre partiellement un cursus scolaire ordinaire.

Le Grand Saint-Jean relève le défi



Saint-Péray est pour la deuxième année consécutive partenaire de l'association Pôlenergie qui organise le Défi Familles à énergie positive. Ce challenge vise par des gestes simples à éviter le gaspillage tout en permettant de réduire sa facture de gaz ou d'électricité.

Du 1^{er} décembre 2013 au 30 avril 2014, une nouvelle équipe vient gonfler les rangs saint-pérollais : celle du Grand Saint-Jean.

Convaincue que «la meilleure économie d'énergie est celle que l'on ne dépense pas», Martine Finiels, la directrice de ce centre spécialisé dont la particularité est d'accueillir des femmes en phase de désocialisation, victimes d'addiction, avec leurs enfants de moins de 6 ans, avait contacté l'association Pôlenergie afin de réaliser l'expertise énergétique de son établissement.

Le défi s'adresse aussi bien aux membres du personnel afin de les responsabiliser aux dépenses liées à l'énergie, qu'aux résidentes.

En effet, il vise à inscrire des femmes qui ont des difficultés, notamment en matière de logement, dans une démarche éducative et citoyenne.

Un éducateur va faire le lien entre l'association et les résidents et les inscrire dans cette dynamique du défi.

Sac... Ados pense aux insectes



Dans le cadre d'une semaine nature, les animateurs du centre de loisirs ont eu l'idée, cet été, de proposer aux plus jeunes de réaliser une maison à insectes. Celle-ci a été installée près de l'espace de jeux à Ploye accompagnée d'une affiche permettant de tout savoir sur cet abri à insectes favorisant la biodiversité locale.



Les 10 ans du CANTOU

Quelques jours après les Loupiots, c'était au tour de la Résidence Malgazon d'avoir revêtu un aspect festif pour les 10 ans du Centre d'Activités Naturelles Tirées d'Occupations Utiles.

Mieux connue sous la dénomination CANTOU, une expression plus chaleureuse puisqu'elle signifie «au coin du feu» en occitan, l'unité voisine du bâtiment central est spécialement adaptée aux personnes âgées désorientées ou aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Jean-Paul Lasbroas, entouré de ses adjoints Valérie Malavieille, Alain Gaillard, Paul Jæck et Michèle Roux a retracé l'origine de la structure pour les résidents, leurs familles, les membres du

centre communal d'action sociale. D'une capacité d'accueil de 12 résidents permanents, deux de jour et un temporaire, l'unité, dirigée comme la résidence Malgazon par Brigitte Lecomte-Bobichon, a accueilli 36 résidents permanents depuis son ouverture, le 3 novembre 2003. Il s'agissait alors d'une des premières structures indépendantes en Ardèche.

Jean-Paul Lasbroas a salué le travail réalisé au quotidien par le personnel qui associe les familles à la prise en charge des malades.

Dans une ambiance musicale, tous ont célébré dignement cet anniversaire en dégustant un bon gâteau découpé par le Maire et Emilie Fustier, Dauphine des Vins et du Jumelage dont ce n'était pas la première visite.

Elle était en effet venue saluer les résidents de Malgazon et du CANTOU avec la Reine Julia, la Dauphine Mélanie et leurs homologues portugaises et allemandes le lendemain de leur élection.

Vie scolaire



Inscriptions scolaires

Les familles nouvellement installées à Saint-Péray ou désirant inscrire pour la première fois leur enfant à l'école maternelle doivent impérativement et avant de rencontrer la direction de l'école, se présenter à l'accueil de la Mairie. Les enfants nés en 2011 pourront être inscrits, à compter de la date de leur anniversaire, en fonction des places disponibles.

Les enfants rentrant en CP en septembre, doivent aussi être inscrits en mairie.

Les inscriptions peuvent se faire dès à présent, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Vous devez vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile récent (facture EDF, téléphone)

Renseignements au
04 75 81 77 77

Au temps de la préhistoire !



Après la science et le cirque, c'est une semaine «historique» ou plutôt «préhistorique» qui sera programmée dans les écoles du 22 au 25 avril 2014. Un projet faisant intervenir le Syndicat Mixte de l'espace de restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc et la compagnie Zinzoline, qui proposera son spectacle de mime «l'Art des origines» et des ateliers en classe est en cours d'élaboration. Le grand public ne sera pas oublié car une exposition présentée à l'espace culturel Joëlle Ritter et une séance du film «La grotte des rêves perdus» de Werner Herzog, programmée le vendredi 25 avril, seront accessibles à tous.



Toutes Assurances- Placements

M. Yvan CELLIER - Mme Sylvie BRUNEL

Avenue de Gross Umstadt
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

En vertu de la loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité, votre Saint-Péray Magazine réserve un espace d'expression aux groupes politiques composant le Conseil Municipal. Les textes, informations, chiffres publiés engagent uniquement la responsabilité de leurs auteurs.

Un futur pour Saint-Péray (groupe d'opposition)

Plusieurs informations qui nous semblent importantes :

- **La Cour des Comptes** qui effectue en ce moment un contrôle qui porte sur les années 2008 à 2012 et nous aurons hâte d'en lire le rapport...

- **Le budget frais de contentieux** qui explose. Prévu et budgétisé à l'origine pour l'année 2013 à 15 000 €, ce montant était hélas déjà largement dépassé en août lorsque nous avons eu enfin accès aux factures réglées à Maître Champauzac : plus de 27 000 € en frais de contentieux (sans même évoquer les frais d'honoraires) pour la période de janvier à juillet. Conseil municipal de novembre, Mr le Maire a fait voté une décision modificative budgétaire incluant 50 000 € supplémentaires de frais de contentieux... sachant qu'il y a aussi le poste «honoraires». Même s'il est précisé que cette somme est prise sur d'autres postes pour lesquels on réduit les dépenses et que par un savant jeu d'écritures, le budget initial ne sera pas affecté, (cela restera à confirmer) nous déplorons d'avoir à subir autant de contentieux sur la commune. Ne serait-il pas judicieux d'embaucher un juriste même à mi-temps qui pourrait dégrossir en amont les dossiers et n'utiliser un avocat que pour les plaidoiries ? Cela a été évoqué aussi par d'autres conseillers municipaux. Ce n'est pas à l'ordre du jour...

- **Les projets immobiliers aberrants** tels l'ouverture prochainement d'un Leclerc Drive au rond point des Halles de Crussol, qui risque de pénaliser le commerce de proximité. Et que penser du projet des BUIS, lotissement de 78 maisons pour la première tranche, (il en est prévu au total 200) géré bien évidemment par la SEMSPAD des Buis, société d'économie mixte dont Mr le Maire en est le Président avec indemnité mensuelle.

- **Le budget communication** qui lui aussi augmente chaque année. C'est le cas de la fête des vins environ 25 000 € (pour une manifestation qui tourne autour des 120 000 €) le salon du goût 11 000 €, «le championnat du monde de caillettes» qui n'a duré que la matinée 11 000 € alors que...

Désolées, vous pourrez lire la suite sur notre blog «unfuturpoursaintperay.blogspot.fr. En effet, nous n'avons le droit qu'à 2000 signes typographiques, espaces compris.

Isabelle & Joëlle

Le mot du groupe d'opposition est retranscrit tel qu'il a été transmis à la rédaction sans que la moindre modification n'ait été apportée.



Agir Ensemble pour Saint-Péray (majorité municipale).

Ce Saint-Péray Magazine est le dernier de la mandature. Durant ces 6 années, cette publication vous a permis de découvrir une équipe **dynamique** qui a œuvré à votre **bien être** et au **rayonnement économique, culturel, sportif, associatif et social** de notre ville.

De nombreux investissements ont été réalisés parmi lesquels quelques réalisations phares comme la médiathèque Joëlle Ritter, la réfection de la rue de la République, du quai Jules Bouvat et de l'avenue Victor Tassini, l'élargissement et la sécurisation du pont du Mialan, l'agrandissement de la cantine des Brémoudières...

On peut aussi citer **la création ou le renforcement de services** : places supplémentaires au centre de loisirs Sac Ados, élaboration d'un plan communal de sauvegarde, mise en place du dispositif de participation citoyenne «voisins vigilants», maintien du niveau des subventions aux associations...

On notera encore **l'amélioration du cadre de vie** avec l'aménagement des bords du Mialan et du parc de Chavaran, l'installation d'espaces de jeux pour enfants..., sans oublier le renforcement de la vie culturelle avec une programmation plus diversifiée.

Notre action a toujours été guidée par **le souci d'une gestion saine des deniers publics** (stabilité des taux communaux d'impôts locaux depuis 2011), et les choix faits ont été **dictés par l'intérêt général**, bien loin des considérations partisans ou personnelles.

Des actes concrets, bien plus que des paroles mensongères et suspicieuses dont le seul but est de discréditer des élus qui n'ont eu de cesse d'être au service de leur concitoyens pendant ces 6 dernières années.

Ce mandat s'achève avec **la satisfaction du devoir accompli** mais pleinement conscient des projets à mener... C'est dans cet esprit que s'élabore le budget 2014 où seront poursuivis les investissements nécessaires, **SANS RECOURS A L'EMPRUNT**.

A l'aube de la nouvelle année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour vous et vos proches...

Les élus du groupe majoritaire - Agir ensemble pour Saint-Péray

Ils sont nés...

BOURRET Léonie	12 janvier
DESPEISSES Emilie	23 janvier
DONZEAUX Lilou	7 juillet
SITTI Sabrina	21 juillet
SCATAMACCHIA Alexis	22 juillet
NODIN Gabrielle	2 août
BANC Julia	3 août
SUREL Raphaël	7 août
MICHELAS Camille	12 août
CAVERIVIERE Loïse	19 août
LE GALL Aubin	28 août
RIMEDI Jordan	29 août
JEANTAUD CAMPOUS Cassandra	1 ^{er} septembre
TOROISSIAN LA GRASSA Héléonore	2 septembre
GROS Eline	14 septembre
GROS Augustine	23 septembre
BELKAÏD Lila	24 septembre
CHEBIL GAALICHE Noah	1 octobre
MARQUEL Gabriel	5 octobre
VACHER Kiara	15 octobre
POINSON Thibaud	27 octobre
MALBURET Margaux	29 octobre
MASSON Clémence	4 novembre

Ils se sont unis...

BARGIN Jean-Rémi et SOUCEMARIANADIN Myriam	11 mai
CETIER Jonathan et LABBE Vanessa	15 juin
BENISTANT Yohann et CHANGEAS Ludivine	29 juin
REYNOUARD Vivien et FABRE Marie	6 juillet
BERT Julien et LESOURD Julie	13 juillet
JULLIEN Alexandre et BEAUMONT Florence	13 juillet
LAURENT David et PONSARD Sophie	20 juillet
LEMAÏTRE Thibault et PIROUX Morgane	27 juillet
HAMERLIK Christophe et PRON Anne-Line	17 août
JACOTEY Christophe et DESBOS Marion	7 septembre
MYDEL Thomas et CARVALHO Vanessa	14 septembre
DESIRE Jimmy et MILLIER Corinne	14 septembre
ETIENNE Sébastien et LEYRIT Caroline	21 septembre
ROMEUR David et VOLLE Odile	21 septembre
VELASCO Lionel et CHANGEAS Marlyse	5 octobre
GODFROID Thibault et CORNU-CHAUVINC Catherine	12 octobre



Ils nous ont quittés...

MAISONNAS Céline - 86 ans	22 ma
JUSTON Victor - 17 ans	8 juin
BOTTI André - 91 ans	10 juin
FLATTOT Sylvie - 52 ans	15 juin
BRUNOT Robert - 82 ans	19 juin
CORNILLAC Renée - 79 ans	21 juin
DONET Antoine - 22 ans	24 juin
CHABAGNO Jean - 81 ans	27 juin
BANC Marguerite - 103 ans	10 juillet
ISSARTEL Paul - 85 ans	17 juillet
JULIEN Jean-Pierre - 63 ans	19 juillet
BOUREL de la RONCIERE Geneviève - 81 ans	20 juillet
BOURDON Gustave - 92 ans	22 juillet
BRISSOT Marie - 82 ans	14 août
GARNIER Robert - 77 ans	16 août
LAFFON Marcelle - 90 ans	21 août
SUREL Raphaël - 20 jours	27 août
ZACHER Yvonne - 89 ans	30 août
ROCHE Marie - 98 ans	12 septembre
PREVEL Robert - 56 ans	13 septembre
COTTE Michel - 41 ans	18 septembre
HUEL Georgette - 98 ans	4 octobre
BOULON Odette - 88 ans	11 octobre
OLLIER Marie - 92 ans	22 octobre




JANVIER

Mercredi 9	Don du sang 15h30 - 19h00	CEP du Prieuré
Dimanche 12	 Fête de la Saint-Vincent organisée par la Confrérie du Saint-Péray - 11h Repas dansant au Mas de Crussol - Réservations au 04.75.40.36.90.	Eglise
Mercredi 22	Contes à petits pas sur l'Amérique latine par Virginie Komaniecki 10h30 : 0 à 3 ans / 11h15 : 4 ans et +	Médiathèque Joëlle Ritter
Jeudi 23	Repas des Anciens - 12h	CEP du Prieuré
Du 24 janvier au 15 février	Exposition «A la rencontre de l'autre monde : Equateur, peuples autochtones et chamanismes»	Médiathèque Joëlle Ritter
Vendredi 24	Conférence : «Le chamanisme des Andes équatoriennes» - 19h	Médiathèque Joëlle Ritter
Jeudi 30	Conférence Partage sans Frontières en Equateur - 19h	Médiathèque Joëlle Ritter

FÉVRIER

Jeudi 13	Bœuf à la Cacharde - 19h30	La Cacharde
Du 13 au 15	Vente d'artisanat et de produits alimentaires issus du commerce équitable - 15h30 à 18h30	La Cacharde
Samedi 15	Stage de danse andine avec le groupe Jacha Osos - 15h30 à 18h00 Concert du groupe Jacha Osos - 20h30	La Cacharde
	 Concert de l'Harmonie de Saint-Péray et du Brass-Band Accords de Grenoble (sous réserve) - 20h30 - Info OMAC : 04 75 74 77 00	CEP du Prieuré
Jeudi 20	 Soirée des récompenses de l'OMS - 19h	CEP du Prieuré
Samedi 22	Vochora – Ensemble Trio Gitan - 20h30 Entrée 20€ - Tarifs réduits : 17€ et 15€	CEP du Prieuré

MARS

Mardi 4	Ciné-vacances - projection jeune public - 16h	Médiathèque Joëlle Ritter
Samedi 8	 Soirée prestige organisée par la Confrérie du Saint-Péray 20h30 - Réservations : 04 75 40 38 10	CEP du Prieuré
10 au 14	 Stage Batucada organisé par l'OMAC pour le défilé du carnaval Adultes et enfants à partir de 10 ans - 7€ - 04 75 74 77 00	CEP du Prieuré
Mardi 11	Ciné-vacances projection jeune public 16h	Médiathèque Joëlle Ritter
Samedi 23	 CARNAVAL Thème : «Les Pirates» - 14h30	cour de l'école du Quai
Dimanches 23 et 30	Election Municipales.	

AVRIL

Samedi 5	«Musique je vous M» concert de Mickaël Ferreira - 20h30	CEP du Prieuré
18 au 21	La Vogue de Pâques	Place de la Mairie
Lundi 21	Pogne et Vin blanc en Musique - 11h00	Place de la Paix
26 et 27	L'Ardèche de Ferme en Ferme	
Dimanche 27	Cérémonie de la Déportation et du Souvenir - 11h30	Place du Souvenir Français



alain mikli
Lunettes

Mileage

BAUDOIN OPTICIENS
2 place de l'hôtel de ville SAINT-PÉRAY



100 CHAISES

6 produits achetés
1 produit offert
GRATUITS

www.100chaises.fr

Fauteuil EOS - Design Edi & Paolo Ciani